



**DÉPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE
COMMUNE DE SISTERON**

DMST-2023-08-14

DÉCISION DU MAIRE

OBJET : Demande dotation au Conseil Départemental dans le cadre des amendes de police pour le projet d'amélioration de la sécurité du pont SNCF entre l'avenue de la Durance et la RD 4085

Le Maire de la Commune de Sisteron,

VU la délibération du Conseil Municipal, N°2020.03.06 SG du 23 mai 2020 conférant certaines délégations au Maire, conformément à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le souhait de la Commune de proposer le projet pour l'amélioration de la sécurité du pont SNCF permettant d'accéder à la future caserne des pompiers, entre l'avenue de la Durance et la RD 4085, consistant à changer les garde-corps du pont SNCF pour un montant de 53 145.00 € H.T. ;

VU que ce projet pouvant être financé par le Conseil Départemental à hauteur de 50 % ;

DÉCIDE

ARTICLE 1 : la Commune de SISTERON sollicite du Conseil Départemental une aide financière concernant le projet pour l'amélioration de la sécurité du pont SNCF permettant d'accéder à la future caserne des pompiers, entre l'avenue de la Durance et la RD 4085, consistant à changer les garde-corps du pont SNCF pour un montant de 53 145.00 € H.T. ;

ARTICLE 2 : le projet pour l'amélioration de la sécurité du pont SNCF pouvant être financé à hauteur de 50 % par le Conseil Département ;

ARTICLE 3 : il y a lieu de solliciter le Conseil Départemental d'une aide selon le plan de financement suivant :

Montant du projet	53 145.00 € H.T.
Conseil Départemental	26 572.50 € H.T.
Commune	26 572.50 € H.T.

ARTICLE 4 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal ;

ARTICLE 5 : Ampliation sera adressée à Madame le Trésorier, Monsieur le Préfet des Alpes-de-Haute-Provence et au Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence.

Fait à Sisteron, le 10 aout 2023

**Pour copie conforme
Le Maire,
Daniel SPAGNOU**

Mis en ligne le 10/08/2023 à 10h43

REÇU EN PREFECTURE
le 10/08/2023

Application agréée E-legalite.com

99_RU-004-210402095-20230810-2023_08_14D